Arrêté du 11 Août 1993 portant habilitation de magisters et fixant le nombre de postes ouverts pour l'année 1993/ 1994.

le Ministre de l'Education NAtional,

- Vu le décret présidentiel n°93-159 du 10 Juillet 1993 modifiant le décret présidentiel n°92-307 du 19 Juillet 1992 portant nomination des membres du gouvernement.
- Vu le décret n°87-70 du 17Mars 1987 portant organisation de la post-graduation.

ARRETE

Article 1/:- Les magisters habilités pour l'année universitaire 1993/1994 ainsi que le nombre de postes-ouverts pour chaque magister sont fixés conformément à l'annexe du présent arrêté.

UNIVERSITE DE ANNABA.

DISCIPLINES	INTITULE DU MAGISTER	OPTIONS	POSTES-OUVERTS
- Technologie	* Electrotechnique.	. Commande Electrique.	04
		. Réseaux Electriques.	04
	* Métallurgie.		12
	* Chimie Industrielle.	. Chimie des Matériaux inorganiques.	06
- Sciences Exactes	* Mathématiques Appliquées	. Approximation des Solutions des problèmes. aux limites.	06
	* Analyse Mathématique et Numérique. de problèmes issus de la Mécanique et du Contrôle Optimal.	. Calcul Scientifique.	12
	* Physique.	. Matière et Rayonnament	12
		. Physique et Applications des Semi.	06
		. Conducteurs.	05
-Sciences de la Terre.	* Géologie Minière;	. Ressources Minérales et Energétiques.	06
- Sciences Sociales.	* Sociologie.	. Relations de Travail	12
	* Langue et Littérature Arabe.	. Littérature.	10
		. Linguistique.	06
	* Sciences Economiques.	. Monnaie et Financement	10
	* Sciences Juridiques et Administratives.	. Droit Privé: droit des Affaires.	15
		. Droit et Relations Internationales.	15
	* Langue Vivantes Etrangères.	.Littérature Française.	06
		. civilisation Anglaise.	06
-Informatique.	* Informatique.	.Environnement Intelligent. résolution de Problèmes	06